

## Communiqué de presse

### **L'IRSN remet deux rapports à la Commission Nationale du Débat Public, un sur les possibilités d'entreposage à sec des combustibles radioactifs et un sur le panorama international des recherches sur les alternatives au stockage géologique des déchets de Haute et Moyenne Activité à Vie Longue (HA-MAVL)**

Dans le cadre de la préparation du débat public relatif au Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs 2019-2021 (PNGMDR 2019-2021) et pour éclairer le débat, Chantal Jouanno, Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), avait demandé par lettre du 15 février 2019, à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) deux expertises.

Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN a remis aujourd'hui à Chantal Jouanno les deux rapports d'expertise :

**Analyse des possibilités d'entreposage à sec des combustibles radioactifs avec l'éventuelle compatibilité de certains combustibles usés MOX et URE actuellement entreposés sous eau avec un entreposage à sec.** Cette expertise est complémentaire à celle relative à l'examen des concepts d'entreposage des combustibles usés sous eau et à sec existants, ainsi que des enjeux de sûreté associés, réalisée par l'IRSN en 2018 pour la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires en France.

L'IRSN a examiné d'une part, l'éventuelle compatibilité de certains combustibles MOX et URE actuellement entreposés sous eau avec un entreposage à sec, et d'autre part les évolutions envisageables des concepts actuels de transport et d'entreposage à sec qui permettraient de revoir les valeurs repères de puissance thermique maximale des combustibles usés associées, soit moins de 6 kW pour leur transport et à 2 kW pour leur entreposage à sec.

L'analyse de l'IRSN ne fait pas apparaître d'éléments rédhibitoires à l'entreposage à sec d'une partie des combustibles usés MOX et URE d'EDF actuellement entreposés sous eau. Elle illustre en outre que des évolutions de concepts d'entreposage à sec pourraient permettre d'accueillir des combustibles usés de puissance thermique significativement supérieure à 2 kW. Il conviendrait toutefois d'examiner les différentes options possibles, en intégrant l'ensemble des exigences de sûreté et de radioprotection afférentes ainsi que les contraintes industrielles.

**Panorama international des recherches sur les alternatives au stockage géologique des déchets de haute et moyenne activité à vie longue.** Cette recherche bibliographique est fondée sur l'exploitation d'informations librement accessibles, publiées par les agences internationales (AIEA, OCDE/AEN en particulier) ou nationales ainsi que dans des revues scientifiques. Le panorama qui en résulte recense les principales options alternatives au stockage géologique explorées, historiquement ou actuellement, dans le monde pour assurer la gestion à long terme des déchets HA-MAVL. Il fournit des éléments historiques et scientifiques permettant d'apprécier le contexte dans lequel les différentes options ont émergé et ont été explorées. Il identifie également les questionnements de nature technique et sociétale auxquels ces options sont associées sans pour autant livrer la position de l'IRSN quant à leur pertinence ou leur faisabilité technique.

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) - dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) - est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Recherche, de l'Energie, de la Santé et de la Défense.